CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E194132** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2027**

ÉDITÉ LE 06/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/09/2020

Raison sociale : GCMG

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/11/2024

Capital : 12 500

350 ROUTE DE VARACIEUX
38470 VINAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Grenoble

Siret : 888 893 047 00033

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 850234400103

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD H93820

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD H93820

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 07 49 93 93 23 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BOND ERWIN MAURICE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALIT...

Site Internet :

E-mail : genin@gcmg-38.com

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 881 542 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	11	10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/11/2026 09:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.